

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LE SECTEUR PÉTROLIER EN IRAK

L'Irak est le 5^{ème} producteur mondial de pétrole et le 2^{ème} producteur de l'OPEP avec une production moyenne de 4,2 M de barils/jour (Mb/j) en 2024 et des réserves estimées à 145 Mds de barils, soit 95 années de production au niveau actuel. Le pays est structurellement dépendant de l'exploitation pétrolière qui représentait en 2024 39% du PIB, 92% des recettes publiques et 99% des recettes d'exportation. Ces activités sont par ailleurs quasiment la seule source de recettes en USD, devise indispensable compte tenu de la très forte dépendance de l'économie aux importations en raison des grandes faiblesses de l'appareil productif national, industriel et agricole.

L'Irak exporte la majorité de sa production de pétrole brut (3,4 Mb/j en 2024) dont les recettes d'exportation ont atteint 94 Mds USD en 2024. Les principaux clients sont la Chine (1,2 Mb/j), l'Inde (1 Mb/j) et la Corée du sud (0,3 Mb/j). L'Europe est le principal marché hors Asie avec 0,7 Mb/j exportés en 2024, soit 20% du total des ventes. On relève une présence croissante des entreprises chinoises qui comptent pour environ 50% de la production de pétrole irakien. Le reste du secteur est dominé par les compagnies pétrolières occidentales (BP, ENI, TotalEnergies) et russes (Lukoil). On note également un regain d'intérêt des entreprises américaines pour le secteur depuis le début d'année 2025 (Chevron, Morgan Hughes, ExxonMobil et HKN Energy).

Le gouvernement irakien a rappelé début septembre 2025 son objectif d'augmenter les capacités de production de pétrole de 5 Mb/j à 7 Mb/j et de transformer 40% du pétrole brut exporté en produits raffinés d'ici 2030 (1,5 Mb/j contre 1,2 Mb/j actuellement). Ces annonces interviennent alors que l'OPEP+ poursuit la hausse de sa production initiée en avril 2025, impliquant une augmentation du quota de production pour l'Irak à 4,237 M b/j à partir du mois d'octobre (contre 4 Mb/j en mars). Dépassant régulièrement cette limite, le pays s'est engagé à réduire sa production pour compenser sa surproduction passée (environ 170 000 b/j en 2024). En parallèle, le Premier ministre Mohammed Al-Soudani a sollicité auprès de l'OPEP une révision à la hausse du quota de production attribué à l'Irak.

Le secteur pétrolier irakien est confronté à de grandes difficultés et nécessite d'importants investissements. Les infrastructures pétrolières de l'Irak, marquées par leur vétusté et des défaillances fréquentes, freinent les capacités de production et d'exportation du pays. Des entreprises et personnalités irakiennes, impliquées dans la facilitation d'exportations de produits pétroliers iraniens, sont exposées à des sanctions par l'administration américaine au titre de la loi *Stop Harboring Iranian Petroleum Act* adoptée en 2023 et renforcée en 2024.

La répartition des compétences en matière d'exportation de pétrole est l'objet d'un litige profond entre les gouvernements de Bagdad et de la région autonome du Kurdistan (RAK) depuis la fermeture de l'oléoduc d'exportation vers la Turquie en mars 2023, entraînant un effondrement des ressources financières de la RAK. Un accord a néanmoins été conclu entre les deux parties en juillet 2025 : la RAK s'est engagée à livrer 0,23 Mb/j, plus de 80% de sa production totale, à la SOMO – *State Oil Marketing Organization* – compagnie nationale chargée de la distribution de produits pétroliers en Irak. En contrepartie, le ministère irakien des Finances versera à la RAK une avance de 16 USD par baril, conformément à un amendement budgétaire adopté en février par le Parlement. Les entreprises pétrolières opérant dans la région du Kurdistan exigent des garanties de paiement et le plein respect des contrats signés avec le gouvernement d'Erbil pour confirmer leur accord. Aussi, les perspectives de reprise des exportations via la Turquie restent très incertaines.

LE CHIFFRE À RETENIR

7 M b/j

OBJECTIF DE PRODUCTION
HORIZON 2030

Service Économique de Bagdad

ÉGYPTE

1. LA BERD ACCORDE UN PRÊT DE 10,6 M€ À LA SOCIÉTÉ GoBus

GoBus, principale société privée égyptienne de transport interurbain par bus en Égypte, a [obtenu](#) un prêt de 10,6 M EUR de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) afin d'accompagner le développement et le renouvellement de sa flotte (1,9 M de passagers par an). Ce prêt devrait ainsi permettre l'acquisition de 30 nouveaux bus, ainsi que neuf minibus et véhicules de déplacements intra-urbains électriques. Le prêt sera adossé à une subvention accordée par le Fonds européen pour le développement durable (EFSD+) de l'UE, destinée à renforcer la gouvernance de cette entreprise privée emblématique du secteur. En complément, la BERD devrait mettre en place un programme d'assistance technique, ainsi qu'une formation pour les conducteurs.

2. HAUSSE DE 51% DES BÉNÉFICES DE LA ZONE ÉCONOMIQUE DU CANAL DE SUEZ

Le 15 septembre, l'Autorité générale de la zone économique du Canal de Suez (SCZone) a [annoncé](#) un bénéfice net de 8,6 Mds EGP (soit environ 174,1 M USD) sur l'année 2024/25, en hausse de 51% par rapport à 2023/24 (environ 5,7 Mds EGP). Ces résultats s'expliquent par des recettes record de 11,6 Mds EGP sur 2024/25, en hausse de 38% sur un an (8,4 Mds EGP enregistrés en 2023/24) et supérieures aux prévisions de 10,5 Mds EGP. L'attractivité de la SCZone se confirme avec la signature de 129 projets pour 4,4 Mds USD sur 2024/25, et déjà 26 projets conclus depuis juillet pour le nouvel exercice 2025/26 (1,85 Md USD). Sur les 38 derniers mois, la SCZone a attiré 334 projets, représentant 10,4 Mds USD, dans des secteurs logistiques et industriels.

3. SIGNATURE DE TROIS NOUVEAUX CONTRATS D'EXPLORATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

Le 14 septembre, le ministre du Pétrole et des Ressources minérales, Karim Badawi, a [signé](#) 3 accords d'exploration pétrolière et gazière pour un montant total de plus de 121 M USD. Le premier accord, conclu avec Brenco Égypte (holding égypto-koweïtienne), porte sur le forage de trois puits dans la zone maritime du nord du Sinaï, pour 46 M USD. Le deuxième, signé avec la compagnie émirienne Dragon Oil, prévoit également le forage de trois puits dans la région d'East Hamad, pour 40 M USD. Enfin, la société américaine Apache s'est engagée à investir 35 M USD dans cinq

zones du désert occidental, avec un programme de 14 forages. Ces contrats s'inscrivent dans la stratégie nationale visant à attirer davantage de partenaires internationaux et à accroître les investissements dans la prospection pétrolière et gazière, soutenue par les politiques incitatives mises en place par le gouvernement égyptien.

IRAK

1. SIGNATURE DE CONTRATS DANS LE CADRE DU PROJET GAS GROWTH DE TOTALÉNERGIES

Une cérémonie de signature s'est tenue le 14 septembre à Bagdad entre Patrick Pouyanné, Président-directeur général de TotalEnergies, Saad Sherida Al-Kaabi, ministre de l'Énergie du Qatar et Président-directeur général de QatarEnergy et le ministre irakien du Pétrole, Hayyan Abdul Ghani. Cette cérémonie, présidée par le Premier ministre irakien Mohammed Shia al-Sudani, permet ainsi à l'entreprise française et ses partenaires de lancer la construction des derniers volets du projet GGIP (*Gas Growth Integrated Project*) signé en juillet 2023 et dont les investissements sont estimés à près de 27 Mds USD sur 30 ans. Les accords comprennent :

- Un contrat d'exploitation conjoint entre le ministère du Pétrole, TotalEnergies (45 %, opérateur), la Basra Oil Company (30%) et QatarEnergy (25%).
- Un accord entre TotalEnergies et Hyundai pour la construction de l'usine de dessalement et traitement d'eau de mer d'une capacité de 5 Mb/j qui alimentera en eau les principaux champs pétroliers du sud du pays.
- Un contrat entre TotalEnergies et ENKA (Turquie) pour la deuxième phase de développement du champ pétrolier de Ratawi avec l'objectif de passer à une production de 210 000 b/j à horizon 2028. La phase 1 vise actuellement à augmenter les capacités de production de 60 000 à 120 000 b/j d'ici début 2026.
- Un accord entre TotalEnergies et CPECC (Chine) pour la construction d'une usine de collecte et de traitement du gaz associé aux cinq champs pétroliers du sud du pays (West-Qurna 2, Subba, Luhais, Tuba et Majnoon) en plus de celui de Ratawi. L'usine disposera d'une capacité initiale de 8,5 M m³/jour, soit un peu plus de 20% du gaz associé actuellement brûlé dans le pays. Une deuxième phase prévoit le doublement des capacités de cette usine pour passer à 17 M m³/jour.

2. LA SFI ANNONCE 1 Md\$ DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS EN IRAK

En marge d'un évènement célébrant le 20ème anniversaire de ses activités en Irak, la Société financière internationale (SFI) a [annoncé](#) pour 1 Md USD de nouveaux investissements dans le pays dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures, de l'agroalimentaire et de la finance. Le principal projet annoncé, d'un montant de 500 M USD, implique la Basrah Gas Company (joint-venture entre la Iraq's South Gas Company, Shell et Mitsubishi) et vise à réduire le torchage sur des sites pétroliers de la région de Bassora, dans le sud de l'Irak.

IRAN

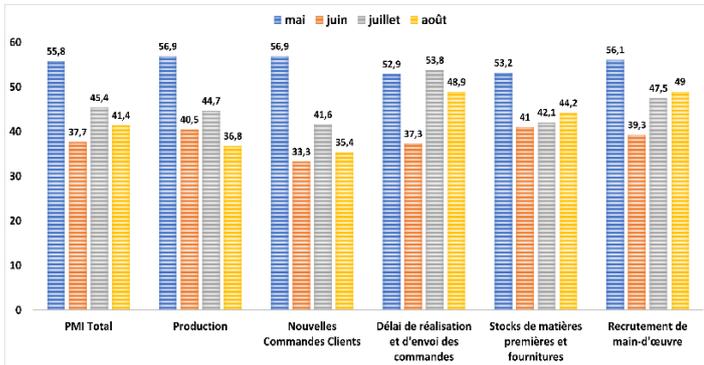
1. URGENCE D'UNE MODERNISATION DE L'INDUSTRIE

Selon le Centre de recherches du Parlement, 32% des PME du secteur industriel fonctionnent à moins de 50% de leur capacité de production, principalement en raison de l'obsolescence technologique, du manque de liquidités et de faiblesses structurelles. Sur les 52 000 unités installées dans les parcs industriels, 92% sont des PME. Or 6 589 d'entre elles ont suspendu leurs activités. Cette évolution s'est accélérée depuis 2017, période au cours de laquelle 56% des fermetures ont eu lieu à la suite du rétablissement des sanctions américaines. Les provinces d'Ispahan (48%) et de Zanzan (47%) affichent les taux les plus élevés d'unités inactives. L'industrie textile apparaît comme le secteur le plus touché, représentant 40% des usines nécessitant une modernisation. Quatre problèmes majeurs sont identifiés : **i)** l'absence de stratégie industrielle nationale, **ii)** l'impact croissant des sanctions américaines, **iii)** l'instabilité du taux de change et **iv)** les contraintes financières. En 2022, 39% seulement des crédits bancaires ont été alloués aux secteurs productifs. En outre, 73% des facilités accordées aux entreprises étaient destinées à leur besoin en fonds de roulement (BFR) plutôt qu'à des investissements en capital. La formation insuffisante de la main-d'œuvre constitue également un obstacle à l'introduction de nouvelles technologies : 67% de la main-d'œuvre industrielle possède un niveau d'éducation inférieur au diplôme secondaire et 43% demeure non-qualifiée. L'évaluation des stratégies mises en place pour enrayer cette dégradation révèle des résultats insuffisants : sur 1 890 unités industrielles pressenties pour bénéficier d'un programme de modernisation, 239 seulement ont été approuvées après évaluation technique et, parmi elles, 35 ont bénéficié d'un soutien financier effectif. Les

ressources allouées ne couvrent que 14,7% des besoins identifiés en capital fixe et 14,6% en BFR.

2. IMPACT DE LA GUERRE AVEC ISRAËL SUR LES PMI

Selon la Chambre de commerce et d'industrie d'Iran (ICCIMA), la guerre de 12 jours a eu des effets directs et indirects sur plusieurs indicateurs économiques, notamment l'indice des directeurs d'achat (*purchasing managers index* ou PMI). Celui-ci a enregistré en juin, date où il atteignait 37,7 points, l'une de ses valeurs les plus faibles de ces cinq dernières années. Malgré le soutien financier ponctuel du gouvernement aux entreprises touchées par la guerre, l'indice a de nouveau reculé en août (de 45,4 à 41,4). Durant l'été, les coupures d'électricité, en moyenne trois jours par semaine et trois heures par jour, ont entraîné une hausse des coûts et perturbé les opérations. L'achat de générateurs et l'utilisation de moteurs à faible consommation ont eu un effet limité, notamment en raison d'un approvisionnement insuffisant en gasoil. À ces difficultés se sont ajoutées des coupures d'eau pouvant perdurer trois jours consécutifs et impactant le fonctionnement des unités industrielles. La reprise de l'inflation (35% selon les autorités, 80% en réalité) et les tensions issues de la guerre ont accentué l'incertitude et provoqué une contraction de la demande. L'instabilité du taux de change, les pressions inflationnistes sur les matières premières et l'obligation de rapatrier les recettes d'exportation en devises freinent les nouvelles commandes. La crainte d'un nouveau conflit pèse également sur le climat économique, déjà affecté par la menace d'une activation par le Conseil de sécurité de l'ONU du « snapback », mécanisme qui entraînerait la mise en œuvre d'un nouveau paquet de sanctions notamment européennes. Enfin, les difficultés persistantes d'approvisionnement en matières premières — résultant des restrictions d'accès aux devises, de problèmes de financement des BFR et d'obstacles douaniers — ont perturbé les chaînes d'approvisionnement, tandis que les difficultés croissantes de recouvrement des créances incitent les banques à une politique de crédit de plus en plus restrictive.



ISRAËL

1. ACCORD SUR LE COMMERCE BILATÉRAL AVEC L'INDE

Le 8 septembre, les deux pays ont signé à New Delhi un accord bilatéral visant à renforcer leurs relations commerciales et à stimuler les investissements réciproques, qui remplace un traité antérieur signé en 1996. L'accord prévoit de faciliter la coopération en matière d'innovation, de développement des infrastructures, de services numériques et de réglementation financière, tout en promouvant les échanges technologiques et les collaborations en R&D. Signé par les ministres des Finances des deux pays, il s'inscrit dans une stratégie plus large de consolidation des liens économiques et technologiques entre Israël et l'Inde, offrant de nouvelles opportunités pour les entreprises israéliennes sur le marché asiatique.

2. RÉACTIONS NÉGATIVES DES MILIEUX ÉCONOMIQUES SUITE AU DISCOURS DU PREMIER MINISTRE PRÔNANT L'AUTARCIE

Lors d'une conférence du ministère des Finances le 15 septembre, le Premier ministre Benjamin Netanyahu a déclaré qu'en raison de l'isolement diplomatique d'Israël, le pays devrait « s'adapter à une économie aux caractéristiques d'autarcie » et devenir une « super Sparte », développant notamment une industrie d'armement autosuffisante. Cette déclaration a surpris et inquiété l'écosystème des affaires. Le professeur Manuel Trajtenberg, ancien président du Conseil économique national (2006-2009), a affirmé qu'une telle orientation serait préjudiciable à l'économie israélienne, qui « repose sur l'exportation de savoir-faire et l'importation de presque tout le reste. L'autarcie reviendrait à se vendre nos cerveaux entre nous et produire tout le reste localement ». Selon le forum israélien des affaires (IBF), cette politique pourrait exposer le pays à des risques économiques, diplomatiques et sociaux importants. Les marchés financiers israéliens ont réagi négativement à cette annonce.

3. L'INFLATION DE RETOUR DANS LA FOURCHETTE CIBLE DE LA BANQUE CENTRAL EN AOÛT

Malgré une hausse de 0,7% de l'indice des prix à la consommation en août, l'inflation annuelle a reculé à 2,9% ce même mois (contre 3,1% fin juillet), selon le Bureau central des statistiques. Pour la première fois depuis juin 2024, elle repasse ainsi sous la limite supérieure de la fourchette cible (à 3%) fixée par la Banque d'Israël (BOI). Cette évolution est conforme aux prévisions de la BOI, qui anticipe un ralentissement de l'inflation à 2,6% fin 2025, puis à 2% fin 2026. Elle devrait également accroître les pressions exercées par le monde politique et le secteur des affaires en faveur d'une baisse du taux directeur, actuellement fixé à 4,5% depuis janvier 2024.

4. ESH BANK : LANCEMENT IMMINENT D'UNE BANQUE NUMÉRIQUE INNOVANTE

Trois ans après avoir obtenu sa licence bancaire auprès de la Banque d'Israël, Esh Bank, la deuxième banque numérique du pays après One Zero, prévoit d'ouvrir progressivement ses services au public au début de l'année 2026, après avoir opéré en mode privé avec des clients invités depuis novembre 2023. Parmi les fondateurs figure l'entrepreneur Nir Zuk, ancien directeur technique et cofondateur de Palo Alto Networks. Le professeur Shmuel Hauser, ancien président de l'Autorité des valeurs mobilières d'Israël (ISA), assumera la présidence d'Esh Bank, tandis que l'entrepreneur Yuval Aloni occupera le poste de directeur général. Esh Bank se distingue par son modèle « Equal Sharing », qui consiste à reverser 50% des revenus générés par les fonds déposés sur les comptes courants aux clients, leur garantissant ainsi des comptes sans frais. Elle vise à offrir une alternative numérique aux institutions bancaires traditionnelles en Israël, traditionnellement marquées par des conditions commerciales peu compétitives (facturation de toutes les opérations).

JORDANIE

1. LES TRANSFERTS MONÉTAIRES ÉLECTRONIQUES ATTEIGNENT PRÈS DE 6 M\$

Depuis le début de l'année 2025, les transferts effectués par le biais de portefeuilles électroniques ont atteint 4,1 Mds JOD (5,8 Mds USD). D'après le rapport mensuel publié par la Jordan Payment and Clearing Systems Company (JoPACC), ces opérations représentent 61 M de transactions, dont 85,6% étaient des transferts d'argent; le reste comprend des achats (6,4%), des retraits d'espèces (4,6%) et des dépôts d'espèces (3,4%).

2. ALLOCATION DE 196 M\$ DE SUBVENTIONS POUR L'IMPORTATION DE BLÉ

Le ministère jordanien de l'Industrie, du Commerce et de l'Approvisionnement a alloué 139 MJOD (196 M USD) pour subventionner le blé en 2025. Cette initiative vise à atténuer l'impact de la hausse des prix mondiaux du blé et de l'orge sur les consommateurs, s'intégrant dans la stratégie nationale de renforcement de la sécurité alimentaire. Alors que les réserves actuelles de blé couvrent dix mois de consommation domestique, le ministère continue de mettre en œuvre des contrats avec des fournisseurs internationaux pour maintenir ces réserves.

3. LE TAUX DE NUMÉRISATION DES SERVICE PUBLICS ATTEINT 72%

Le ministère de l'Économie numérique et de l'Entrepreneuriat, Sami Smeirat, a annoncé l'accélération de la transformation numérique des services gouvernementaux. Avec un taux de numérisation de 72% actuellement, le pays vise un taux de 80% d'ici la fin de l'année 2025 et une couverture totale fin 2026, un objectif soutenu par l'Union européenne et l'OCDE pour garantir l'inclusion et la réduction des fractures numériques. À ce jour, 1 728 services administratifs ont déjà été transférés vers des plateformes numériques, dont plus de 500 sont désormais accessibles directement via des applications mobiles.

4. L'INDICE ASE FRANCHIT LES 3 000 POINTS

Pour la première fois depuis 2008, l'indice général de la Bourse d'Amman (Amman Stock Exchange, ASE) a dépassé les 3 000 points, reflétant la confiance des investisseurs (locaux et étrangers) dans l'économie jordanienne. Mazen Al-Wadhaifi, directeur de l'ASE, a souligné l'impact positif de plusieurs mesures, dont l'exonération d'impôt des fonds d'investissement, une plus grande amplitude horaire d'ouverture de la bourse, et la réduction des frais de courtage.

LIBAN

1. LE PROJET DE BUDGET 2026 A ÉTÉ SOUMIS AU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres doit bientôt entamer l'examen du projet de loi de finances pour l'exercice 2026, soumis par le ministre des Finances. Le texte prévoit des dépenses publiques à 5,65 Mds USD, tablant ainsi sur une hausse de 18,4% par rapport aux prévisions de 2025 (4,77 Mds USD). Les dépenses pourraient être plus importantes (environ 400M USD supplémentaires) puisqu'une hausse des salaires des

militaires est en principe déjà actée sans avoir été budgétée.

Pour la deuxième année consécutive, le budget est présenté comme étant à l'équilibre avec un niveau de recettes escomptées égal aux dépenses prévues. L'examen du texte se fera toutefois dans un contexte de manifestations organisées par le syndicat des vétérans de l'armée libanaise, qui réclame une revalorisation de la grille des salaires et des traitements de la fonction publique.

2. NOMINATIONS (ATTENDUES DEPUIS PLUS DE 20 ANS) DES AUTORITÉS DE RÉGULATION DANS LES SECTEURS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES TÉLÉCOMS

Prévue par la loi 462 promulguée en 2002, les blocages politiques ont retardé de 23 ans la nomination des cinq membres de l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité. Mohammad Marwan Jamal a été placé à la tête de l'Autorité, chargée de fixer les tarifs et d'octroyer les licences de production, par décision du Conseil des ministres du 11 septembre 2025. Il aura en particulier la responsabilité de contribuer au redressement du secteur de l'électricité, qui est indissociable de celui de l'économie libanaise et figure comme l'une des priorités des bailleurs internationaux. La compagnie nationale, Électricité du Liban, n'est aujourd'hui en mesure de fournir que quelques heures d'électricité par jour, le reste étant essentiellement assuré par des groupes électrogènes privés, à la fois coûteux et polluants.

Le Conseil des ministres a décidé de nommer Jenny Gemayel présidente de l'Autorité de régulation du secteur des télécommunications, aux côtés de quatre autres membres. Cette décision, première étape de la mise en œuvre de la loi 431 de 2002, ouvre la voie à la reconfiguration du secteur, qui devrait permettre la création d'un nouvel opérateur national, Liban Telecom, dont le capital sera partiellement ouvert à des investisseurs privés.

SYRIE

1. DÉPRÉCIATION DE LA LIVRE SYRIENNE DEPUIS LE MOIS D'AOÛT 2025

Alors que sa valeur connaissait une relative stabilité depuis le début d'année, la livre syrienne (SYP) connaît une érosion marquée de sa valeur à partir du mois d'août 2025. Après un effondrement après la chute du régime d'al-Assad, en décembre 2024 (19 000 SYP / USD), l'action de la Banque centrale syrienne avait en effet permis de la maintenir à un niveau moyen de 9 000 à 10 500 SYP pour 1 USD ; elle

a dépassé les 11 000 SYP en août pour atteindre 11 650 SYP en septembre 2025, et 11 055 SYP au taux de change officiel. Au total, la monnaie locale a perdu 99% de sa valeur par rapport à la devise américaine depuis 2011 (50 SYP pour 1 USD).

Cette dépréciation pourrait s'expliquer d'une part par l'augmentation récente de 200% des traitements dans le secteur public (juin 2025), augmentant le niveau de liquidités injectées dans l'économie, d'autre part par l'annonce de la mise en circulation d'une nouvelle monnaie prévue en décembre prochain. Sur ce dernier point, le Gouverneur de la Banque centrale syrienne, Abdelkader Husrieh, a en effet confié à l'agence Reuters à la fin du mois d'août 2025 avoir lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la fabrication des nouveaux modèles de billets, qu'il souhaite effectuer d'ici trois mois. Au-delà de la décision de retirer des papiers fiduciaires les figures de l'ancien régime, cette volonté s'inscrit aussi dans la continuité des efforts du pouvoir central à soutenir l'appréciation de la livre syrienne.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. NOUVEAU FINANCEMENT POUR L'ENTREPRENEURIAT

Le ministre de l'Économie nationale, Mohammad Al-Aamour, a signé avec Saïd Abou Hajleh, directeur régional de la société Alternative Development, un accord visant à ajouter 10 M USD au projet de développement du secteur privé innovant (IPSD II), soutenu par la Banque mondiale et l'Union européenne.

Ce financement supplémentaire a pour objectif de renforcer l'appui aux start-ups, aux projets entrepreneuriaux et à l'amélioration de l'environnement des affaires en Palestine, en consolidant le rôle du secteur privé comme moteur essentiel de croissance.

Les fonds permettront notamment d'élargir les activités liées à l'écosystème de l'innovation, d'améliorer les connexions régionales et internationales, de mettre en place de nouveaux mécanismes de financement dynamiques pour les jeunes entreprises et d'encourager l'investissement conjoint.

Le projet contribuera également à perfectionner le système automatisé du registre commercial (ABRS), à investir dans le développement des compétences et à soutenir l'économie numérique et innovante,

favorisant ainsi la compétitivité et la création d'emplois.

2. QUDS BANK ET LA BERD LANCENT UN PARTENARIAT POUR L'INCLUSION ET L'ÉCOLOGIE

La Quds Bank et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont signé à Ramallah un accord de financement de 10 M USD, avec le soutien de l'Union européenne. Cette initiative stratégique vise à promouvoir l'économie verte et à renforcer l'autonomisation économique des femmes en Palestine.

L'accord, paraphé par Mohammed Shawar, directeur général de la Quds Bank, et Francis Malige, directeur des institutions financières à la BERD, prévoit un prêt de 8 M USD dans le cadre du programme Green Economy Financing Facility (GEFF) pour soutenir des projets d'énergies renouvelables et d'efficacité des ressources en Cisjordanie. Un financement additionnel de 2 M USD est destiné aux PME dirigées par des femmes, dans le cadre du programme Women in Business (WiB).

Le partenariat inclut également une assistance technique et des subventions européennes afin de maximiser l'impact du projet. Les deux institutions confirment ainsi leur engagement commun pour un avenir économique plus durable, inclusif et résilient en Palestine.

3. SAISON RECORD POUR LA PRODUCTION DE RAISIN

La production de raisin en Palestine pour la saison 2025 atteint environ 60 000 tonnes, générant des revenus de 93 M EUR, selon le ministère de l'Agriculture.

Les gouvernorats du sud, notamment Hébron et Bethléem, contribuent à hauteur de 60% de la production, tandis que le nord et la vallée du Jourdain représentent 40%. La superficie totale plantée en raisin s'élève à 5 400 hectares, dont 3 200 à Hébron.

Le secteur emploie près de 10 000 agriculteurs, avec des exploitations individuelles allant d'un à cinq hectares. Malgré un bon rendement, les producteurs palestiniens font face à des défis majeurs, notamment les attaques des colons, les restrictions d'accès aux terres et la concurrence du raisin israélien. La majorité de la production est destinée au marché local ; les exportations restantes sont limitées depuis le 7 octobre.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,3*	25*
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	5282	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	43	37	68	115	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	2,0	14,2	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	48,9	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr